



Accident de travail/ indemnités journalière

Par **petit bouchon 84**, le **26/01/2013 à 13:44**

bonjour Paysagiste à mon compte, je me suis retourné avec mon tracteur le 06/07/2012..Le tracteur s'est couché sur le flanc sur ma jambe gauche. Mon fils de 16 ans marchant derrière celui-ci a pu être évité des tonneaux du tracteur mais pas moi...J'ai cru mourir ce jour là . pompier urgence scanner etc.. arrêt de travail suite à de nombreux traumatisme corporel. Ayant une assurance journalière, j'ai donc été convoqué par le Médecin expert de cette assurance qui a remis en rapport sur mon état, bien-sûr décision de sa part à mon désavantage. Ce dernier a stipulé que je prend du noctamide et anti-dépresseur régulièrement suite à cet événement. J'ai reçu ces derniers jours la conclusion du rapport m'informant qu'il ne pouvait donner une suite favorable à mon dossier. J'ai été indemnisé 4 mois après 4 mois d'attente. Je suis encore choqué et ai quotidiennement des douleurs cervicales/clavicules/épaule et maux de tête. Je consulte régulièrement des Médecins sans avoir d'amélioration visible de mon état. J'ai donc réclamé le double de mon contrat d'assurance et aussi appeler à plusieurs reprises la personne qui m'a souscrit ce contrat et toujours aucune réponse depuis 1 mois. Je vous demande à vous quel est mon recours pour faire valoir mes droits. Je vous remercie par avance.